

Collision avec une ligne électrique, incendie, atterrissage dur

Aéronef	Ballon Thunder et Colt Ltd. AX 7-77 Z immatriculé PH-ZOZ
Date et heure	Vendredi 25 mai 2012 à 20 h 30 ⁽¹⁾
Exploitant	Société
Lieu	Bord, commune de Nontron (24)
Conséquences et dommages	Pilote et deux passagers blessés, ballon fortement endommagé, ligne électrique sectionnée en trois endroits.

⁽¹⁾Heure locale.**CIRCONSTANCES**

Le pilote et deux passagers décollent de Saint-Saud Lacoussière (24) en direction de la région de Nontron où ils ont prévu d'atterrir.

Lors de l'approche sur un champ, le pilote aperçoit une ligne électrique. Il chauffe l'enveloppe pour gagner de la hauteur mais ne parvient pas à éviter la collision de la nacelle avec la ligne électrique. Un arc électrique provoque la rupture d'un des deux arceaux de la nacelle qui bascule. Un des passagers est éjecté. Un feu se déclare sur la jupe du ballon. Craignant une explosion des bouteilles de gaz, avant de quitter la nacelle, le pilote demande au second passager de sauter. Le passager choisit de rester à bord alors que le ballon poursuit sa descente et heurte durement le sol à environ 1 000 mètres.

Le pilote ne se souvient plus des circonstances exactes de l'accident. Il ne se souvient que de la préparation du vol et ajoute qu'aucune carte aéronautique, ni aucune autre carte à sa disposition ne lui ont permis de connaître l'emplacement de cette ligne électrique.

Les passagers précisent que lors de la descente vers le champ, ils étaient gênés par le soleil couchant. A l'heure de l'accident, le soleil était à l'azimut 291° et à une élévation de 8,67° au-dessus de l'horizon, ce qui le plaçait dans le secteur avant droit de la trajectoire d'approche.

L'examen du ballon révèle que l'un des deux câbles en acier qui relie la nacelle au ballon par l'intermédiaire du cadre de charge a fondu sous l'effet de l'arc électrique. La base de l'enveloppe, la jupe du ballon et une des bouteilles contenant le gaz comportent des traces de feu. La nacelle en osier et le cadre de charge en acier se sont déformés consécutivement à l'impact.

Les pylônes en béton qui supportent la ligne électrique en lisière du champ sont entièrement masqués par une végétation très dense.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : vent du 080° pour 5 à 10 kt, visibilité supérieure 9999 m, CAVOK, température 26 °C, température du point de rosée 17 °C, QNH 1011 hPa.

CONCLUSION

L'accident est dû à la détection tardive de la ligne électrique par le pilote. La densité de la végétation masquant les pylônes, l'altération de la vision par le soleil rasant de face, et l'inertie du ballon constituent des facteurs contributifs.